

Bonjour à tous,

Nous nous retrouvons pour ce CDEN de bilan de la rentrée.

Et justement à l'heure des bilans, nous apprenons que le ministère de l'Éducation nationale a rendu 75 millions d'euros au titre de l'année 2021. 75 millions d'euros non dépensés au regard des autorisations de crédits et d'engagements prévues par les lois de finances 2021.

Entendre ces chiffres est, à raison, considéré comme du mépris, par bien des agents.

Quand on consulte les sous-consommations, **on ne peut que penser à ce qui aurait pu être conduit au fil de l'année avec un pilotage de la dépense tournée vers la qualité du service public et non vers des objectifs d'économie.**

40 M€ pour le programme « vie de l'élève »

Il était donc possible d'assurer la prise en charge des **frais de transport**, de prévoir des **recrutement supplémentaires** ou d'établir des **contrats à temps plein** pour des agents qui subissent le temps incomplet imposé pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité marquée par deux années perturbées par la pandémie, de **renforcer les fonds sociaux** et leur pilotage afin de mieux soutenir les élèves vivant dans la précarité...

15,5 M € pour l'enseignement scolaire public du second degré dont une partie liée aux heures supplémentaires

Nous n'avons eu de cesse de critiquer **la politique de remplacement des heures postes par des heures supplémentaires.**

Intensifier le travail des enseignantes et enseignants n'est pas une solution soutenable pour le service public.

Alors qu'il est parfois impossible d'assurer les remplacements, de trouver des contractuels dans certaines matières, on observe des disciplines avec des TZR qui n'auront probablement pas d'affectation cette année.

En ajoutant les 2,3 M € rendus au titre de l'enseignement scolaire public du premier degré

Il était sans doute possible d'améliorer le **remboursement des frais de déplacement** des agents, notamment d'abonder l'enveloppe des conseillers pédagogiques ; des psychologues de l'éducation nationale, des enseignants des rased, un problème récurrent dans les circonscriptions rurales.

Enfin, 15 M€ sont rendus pour le programme « soutien de la politique de l'éducation nationale »

Il était donc envisageable d'**accélérer le repyramidage de la filière administrative ou le réhaussement des planchers d'ifse POUR LES SAENES dans notre académie.** Il était aussi sans doute possible d'accorder des moyens pour **améliorer les conditions de travail** y compris en renforçant les équipes par des personnes supplémentaires dans les services déconcentrés.

J'espère à penser que notre département n'a, quand à lui, pas rendu de crédit. Une confirmation de votre part, madame la directrice académique serait bienvenu.

Dans ce bilan de rentrée une bonne nouvelle pourtant dans la Nièvre. On perd un peu moins d'élèves que prévu. L'amélioration vient de la maternelle où on observe une augmentation significative du nombre d'élèves sur les deux et trois ans. Au Sgen-CFDT, on aimerait bien y voir un signe positif pour les années à venir ou est-ce simplement un effet de l'obligation scolaire dès 3 ans ?